INVENTAIRE FORESTIER

LE MÉMENTO

Édition 2013

IGN
INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

L'information grandeur nature

Les informations de ce document peuvent être reproduites ou diffusées à des fins non commerciales sans autorisation préalable spécifique de l'IGN, à condition que la mention « © IGN 2013 » soit indiquée de manière explicite.

Retrouvez les publications de l'IGN sur
www.ign.fr

Sauf indication particulière, les données chiffrées ou cartographiques et les graphiques sont établis à partir des informations produites par le service de l'inventaire forestier statistique de l'IGN.
Celles-ci résultent des campagnes d'inventaire 2008 à 2012 menées sur la France métropolitaine.

IGN - Septembre 2013

Sommaire

La forêt dans le monde 2
La forêt en France métropolitaine 4
L'évolution de la surface forestière 5
Le taux de boisement 6
par département 6
par sylvoécorégion 7
À qui la forêt appartient-elle ? 8
La composition des peuplements 10
La diversité des peuplements 11
Le bois vivant sur pied 12
La production biologique annuelle 15
Les prélèvements de bois 16
Les peupleraies 17
Le bois mort sur pied 18
Le bois mort au sol 19
Les chênes 20
Le hêtre - Le charme 22
Le frêne - Le châtaignier 23
Le pin maritime - Le pin sylvestre 24
L'épicéa commun - Le sapin pectiné 25
Les pins laricio et noir - Le douglas 26
Quelques données régionales 27

La forêt dans le monde

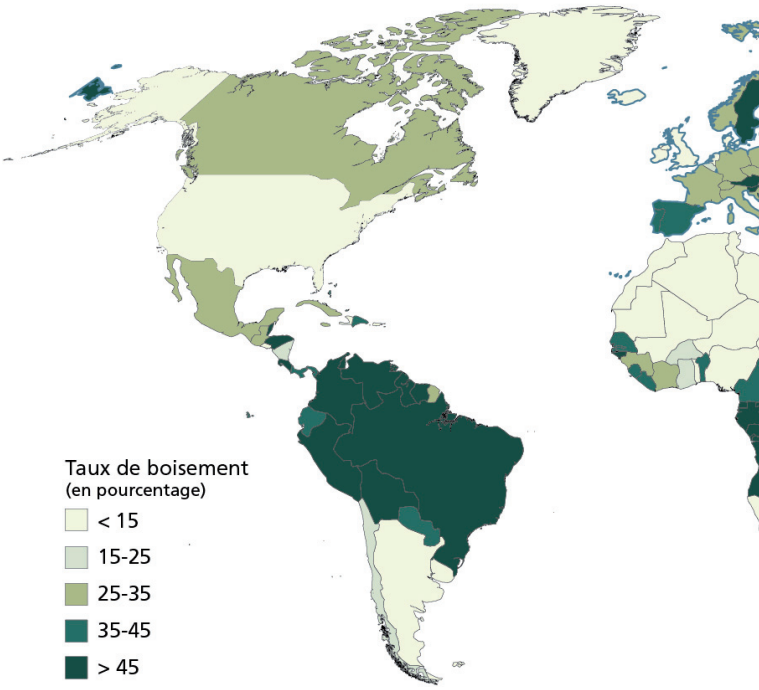

Situation des forêts

Les forêts du monde couvrent un peu plus de quatre milliards d'hectares, ce qui représente 31 % du total des terres émergées. Les cinq pays avec les plus grandes étendues forestières comptent pour plus de la moitié de la superficie forestière mondiale :

- la Fédération de Russie : 809 millions d'hectares ;
- le Brésil : 519 millions d'hectares ;
- le Canada : 310 millions d'hectares ;
- les États-Unis d'Amérique : 304 millions d'hectares ;
- la Chine : 206 millions d'hectares.

Durant la période 2000 - 2010, environ 13 millions d'hectares de forêt ont disparu chaque année dans le monde (à titre de comparaison la superficie forestière de

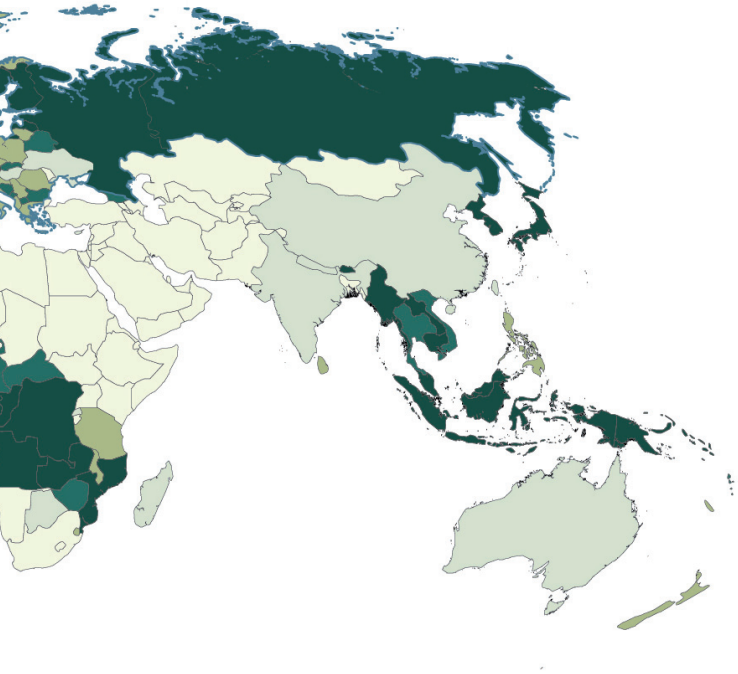

dans le monde

la France métropolitaine est de 16 millions d'hectares). Le boisement et l'extension naturelle des forêts de certaines régions s'élève à 8 millions d'hectares par an. La perte nette annuelle est donc de l'ordre de 5 millions d'hectares par an.

En Europe (Russie comprise), la superficie forestière est d'un milliard d'hectares, soit un quart de la superficie des forêts mondiales. Cette superficie est en très légère augmentation (0,07 %). Le taux de boisement y est de 45 %.

Ces chiffres sont à comparer avec ceux de la France métropolitaine que vous allez découvrir dans les pages suivantes.

Source : Situation des forêts du monde, 2011, FAO

Rapport téléchargeable à l'adresse : www.fao.org/docrep/013/i2000f/i2000f.pdf

La forêt en France métropolitaine

La forêt en France métropolitaine couvre 16,4 millions d'hectares soit 30 % du territoire. C'est l'occupation du sol la plus importante après l'agriculture qui couvre plus de la moitié de la France métropolitaine.

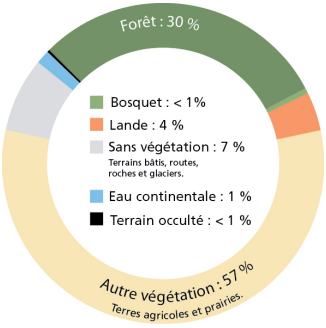

Un **bosquet** est un territoire occupant une superficie supérieure ou égale à 5 ares et inférieure à 50 ares avec un couvert arboré de plus de 40 %.

Occupation du sol en France métropolitaine

La **forêt** est un territoire occupant une superficie d'au moins 50 ares avec des arbres pouvant atteindre une hauteur supérieure à 5 mètres à maturité *in situ,* un couvert boisé de plus de 10 % et une largeur moyenne d'au moins 20 mètres.

Elle n'inclut pas les terrains boisés dont l'utilisation prédominante du sol est agricole (agroforesterie) ou urbaine (parcs et jardins). Cette définition est celle adoptée au niveau international (FAO) et utilisée par l'IGN.

L'évolution de la surface forestière

En métropole, la surface forestière* a progressé entre 1980 et 2010 d'environ 87 000 hectares par an, soit 0,6 % par an.

L'augmentation la plus forte se situe dans le sud-est (Languedoc-Roussillon, Corse et Alpes-du-Sud) et dans le nord-ouest (Bretagne et Pays-de-la Loire).

Dans les régions traditionnellement forestières, comme le nord-est et le massif landais, la progression est moindre. Ce constat est également valable en région parisienne du fait de la pression urbaine.

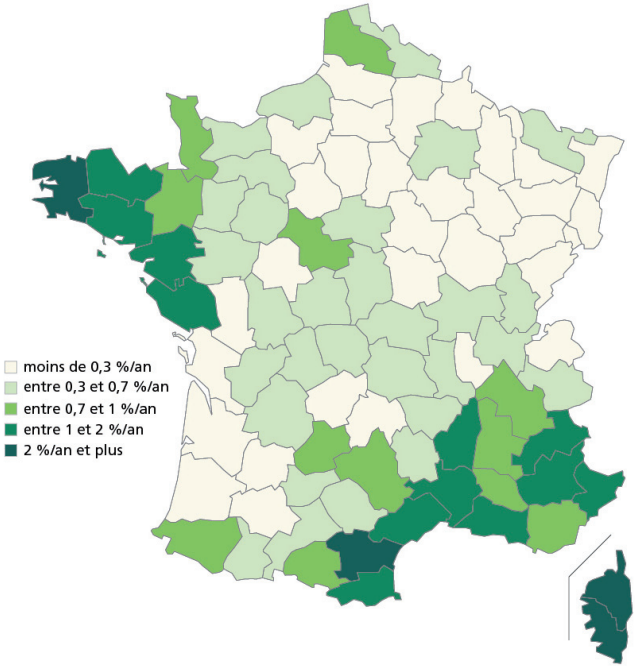

Taux d'accroissement annuel moyen de la surface forestière entre 1980 et 2010, par département

* La superficie forestière ici considérée correspond à la définition de la forêt en vigueur à l'IFN en 1980. Elle comprenait la superficie des forêts de production, des autres forêts et des bosquets. Les peupleraies n'y étaient pas incluses. Elle a évolué en 2005 pour être en accord avec les définitions internationales (cf. ci-contre). Cependant, afin d'assurer l'homogénéité des données, les calculs d'évolution entre 1980 et 2010 retiennent l'ancienne définition.

Le taux de boisement par département

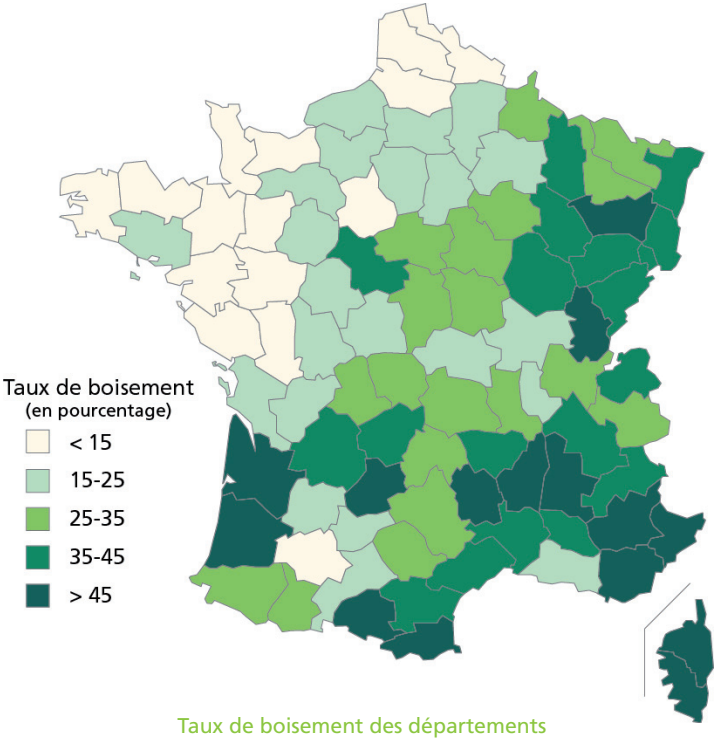

Taux de boisement des départements

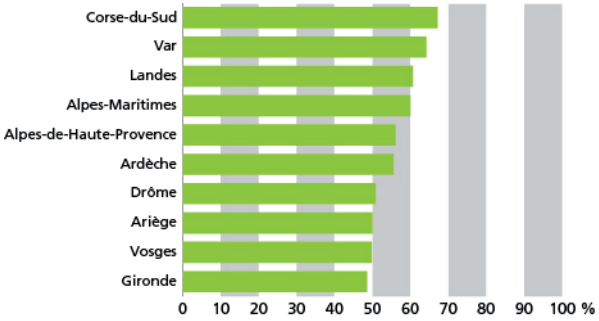

Dix départements ont un taux de boisement inférieur à 10 % : la Manche, la Vendée, la Mayenne, le Pas-de-Calais, la Loire-Atlantique, les Deux-Sèvres, la Somme, le Calvados, le Nord et l'Ille-et-Vilaine.

par sylvoécorégion

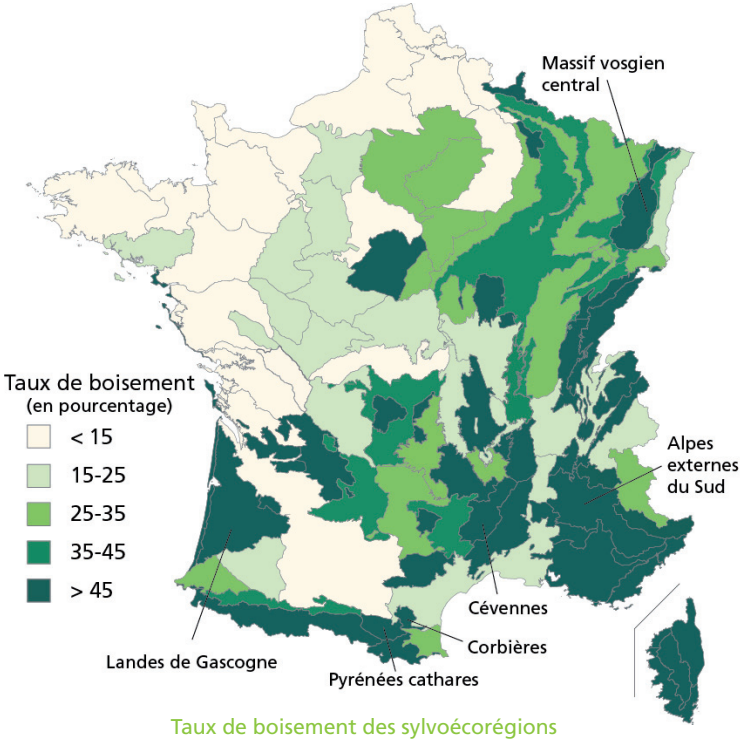

Taux de boisement des sylvoécorégions

Six sylvoécorégions ont un taux de boisement supérieur à 70 % : les Corbières, les Landes de Gascogne, le Massif vosgien central, les Cévennes, les Pyrénées cathares et les Alpes externes du Sud.

Une **sylvoécorégion** (SER) correspond à une zone géographique suffisamment vaste à l'intérieur de laquelle la combinaison des valeurs prises par les facteurs déterminant la production forestière ou la répartition des habitats forestiers est originale.
Il existe en France 91 sylvoécorégions dont cinq relatives aux alluvions récentes. Elles sont regroupées en douze **grandes régions écologiques** (GRECO) dont une regroupant les cinq sylvoécorégions alluviales.

À qui la forêt appartient-elle ?

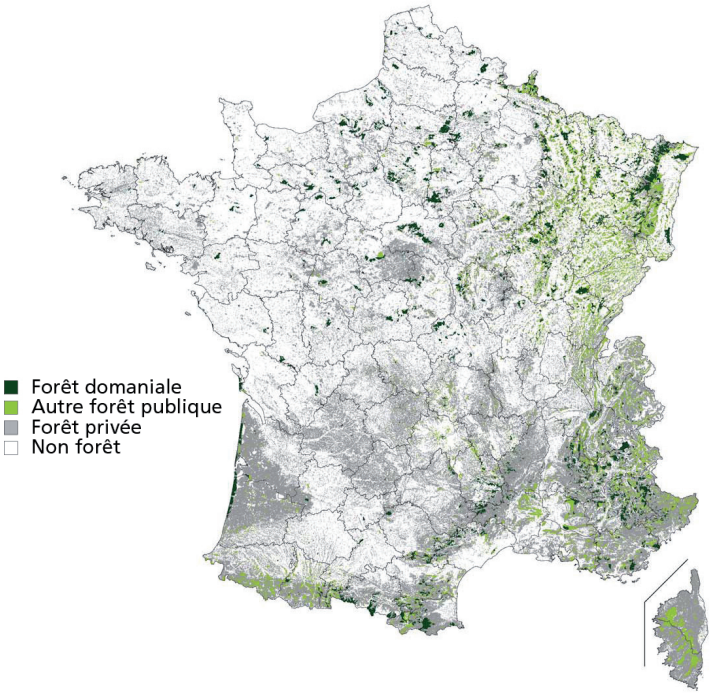

Répartition de la propriété forestière en France métropolitaine

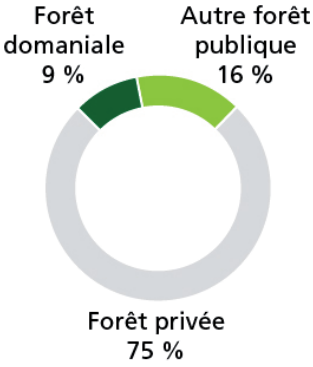

Les trois-quarts de la forêt française métropolitaine (12,4 millions d'hectares) appartiennent à des propriétaires privés. La forêt publique représente donc un quart des forêts métropolitaines.

Elle se répartit entre les forêts domaniales (1,5 million d'hectares) et les autres forêts publiques (2,6 millions d'hectares), essentiellement des forêts communales.

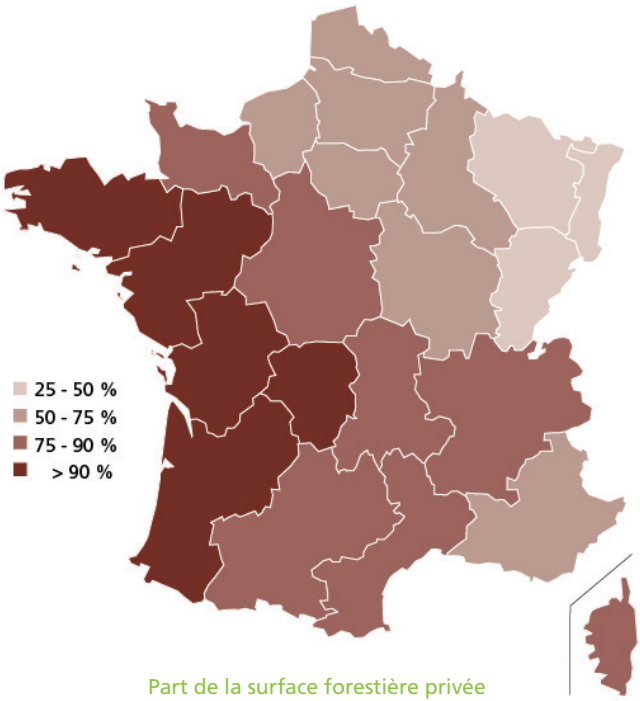

Part de la surface forestière privée
par région administrative

Dans l'ouest de la France, la part de la forêt privée est nettement plus élevée que la moyenne nationale et dépasse 90 % pour les régions Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine, Bretagne et Limousin, par ordre décroissant.
Elle est par contre plus réduite dans le nord-est (Alsace : 27 %, Lorraine : 37 % et Franche-Comté : 47 %).

La **classe de propriété** caractérise le statut juridique du site. Un terrain est dit public lorsqu'il relève du régime forestier.
Parmi les terrains publics, les terrains domaniaux (forêts domaniales) appartiennent à l'État. Les autres terrains publics appartiennent généralement à des communes (forêts communales) mais aussi à d'autres collectivités locales ou à des établissements publics. Tous les terrains ne relevant pas du régime forestier sont dits privés.

La composition des peuplements

La forêt française est majoritairement une forêt de feuillus. Ces peuplements représentent 65 % de la superficie forestière (9,3 millions d'hectares).*

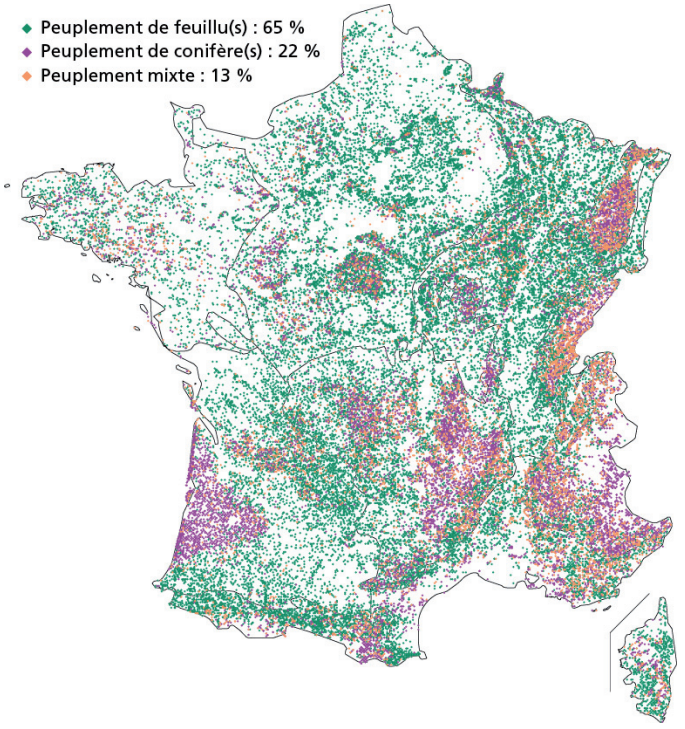

Répartition de la composition des peuplements en France métropolitaine

Les peuplements de feuillus se situent surtout dans les plaines ou à moyenne altitude. Les peuplements de conifères se situent essentiellement en zone montagneuse, dans le massif landais et dans les plantations assez récentes de l'ouest de la France.

Peuplement de feuillu(s) : les feuillus y représentent au moins 75 % du couvert du peuplement ;
Peuplement de conifère(s) : les conifères y représentent au moins 75 % du couvert du peuplement ;
Peuplement mixte : mélange de feuillus et de conifères, dans lequel aucun des deux n'atteint 75 %.

La diversité des peuplements

Près de la moitié de la forêt française est constituée de peuplements monospécifiques (soit 7,3 millions d'hectares).*

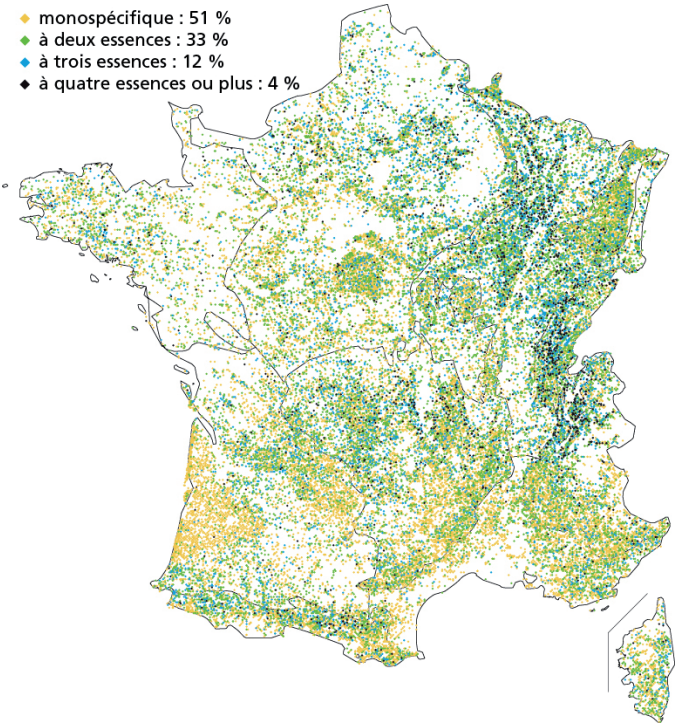

Répartition de la diversité des peuplements en France métropolitaine

Les peuplements à deux essences représentent presque un tiers des peuplements, tandis que ceux à plus de deux essences en représentent 16 %.
Les forêts du nord-est de la France sont les plus diversifiées. À l'opposé, le massif landais est un grand massif de peuplements monospécifiques de pin maritime.

Les **peuplements monospécifiques** sont les peuplements pour lesquels une essence représente plus des trois-quarts du couvert des arbres.

* Les informations relatives à la composition et à la diversité des peuplements ne sont prises que dans les peuplements ayant un couvert par des arbres de plus de 7,5 cm de diamètre supérieur à 15 %. Ils couvrent une superficie de 14,4 millions d'hectares.

Le bois vivant sur pied

Le bois vivant sur pied par essence

Le volume de bois sur pied de la forêt française métropolitaine est de 2,5 milliards de mètres cubes. Les feuillus en représentent 65 %.
Avec 44 % du volume des feuillus, les chênes (pédonculé, rouvre, pubescent et vert) sont les essences feuillues les plus représentées sur le territoire métropolitain.
L'épicéa commun et le sapin pectiné représentent à eux deux 42 % du volume des conifères.

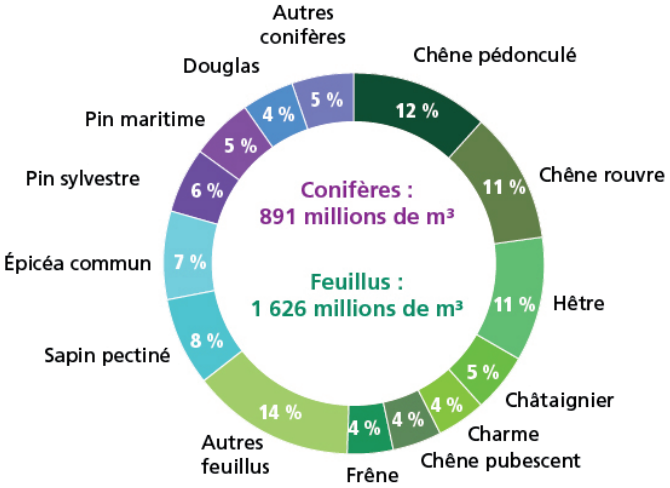

Répartition du volume de bois vivant sur pied par essence

Le **volume** des arbres est estimé à partir de mesures faites au cours des opérations de terrain.
D'une façon générale, seuls sont pris en compte dans l'inventaire les arbres dits « recensables » dont la circonférence à 1,30 m de hauteur est supérieure ou égale à 23,5 cm (7,5 cm de diamètre). Le volume que l'on cherche à estimer englobe la tige principale depuis le niveau du sol jusqu'à une section de 7 cm de diamètre (dit volume « bois fort tige »).

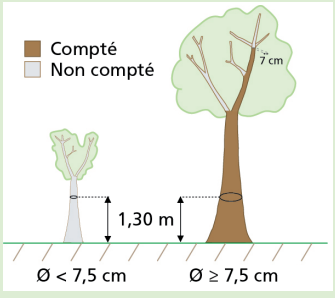

Le nombre de tiges par classe de diamètre

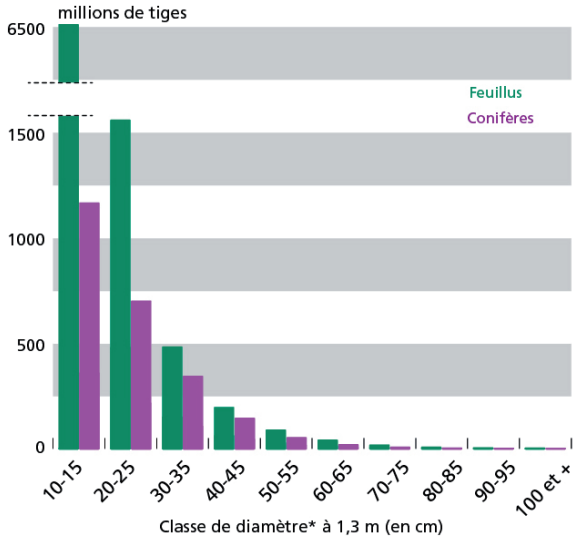

Nombre de tiges par classe de diamètre et groupe d'essences

Le volume sur pied par classe de diamètre

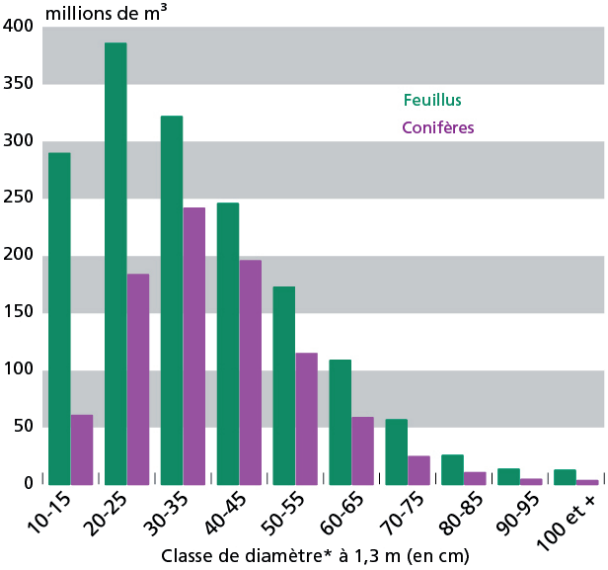

Volume sur pied du bois vivant par classe de diamètre et groupe d'essences

* Les classes de diamètre sont des valeurs centrées.
Par exemple, la classe 10-15 regroupe les diamètres [7,5 - 17,5 cm[, la classe 20-25 regroupe les diamètres [17,5 - 27,5 cm[, etc.

Le bois vivant sur pied (suite)

Le volume de bois vivant à l'hectare

Le volume de bois sur pied à l'hectare est en moyenne de 161 mètres cubes. Il est plus élevé en forêt publique (184 m³/ ha) qu'en forêt privée (154 m³/ha).

Il dépasse les 200 m³/ha en Alsace, en Auvergne et en Franche-Comté. À l'opposé, l'Aquitaine, du fait du mode de gestion des peuplements forestiers et des évènements climatiques récents, a une moyenne régionale inférieure à 120 m³/ha. C'est également le cas en région méditerranéenne où les conditions de milieu sont moins favorables.

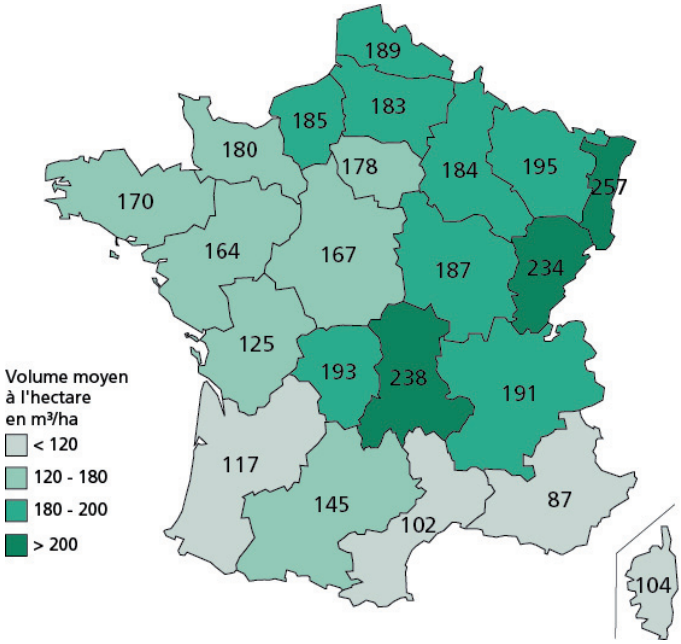

Volume de bois sur pied à l'hectare par région administrative

La production biologique annuelle

La production biologique annuelle en volume des arbres vifs s'élève pour la France à 89,3 millions de mètres cubes (Mm³) en moyenne sur la période 2003-2011*.
Elle est de 53,9 Mm³ pour les feuillus et de 35,4 Mm³ pour les conifères.
La production annuelle moyenne est de 5,7 m³/ha sur l'ensemble de la France. Les régions qui ont une production annuelle moyenne inférieure à la moyenne nationale sont principalement les régions du sud de la France.

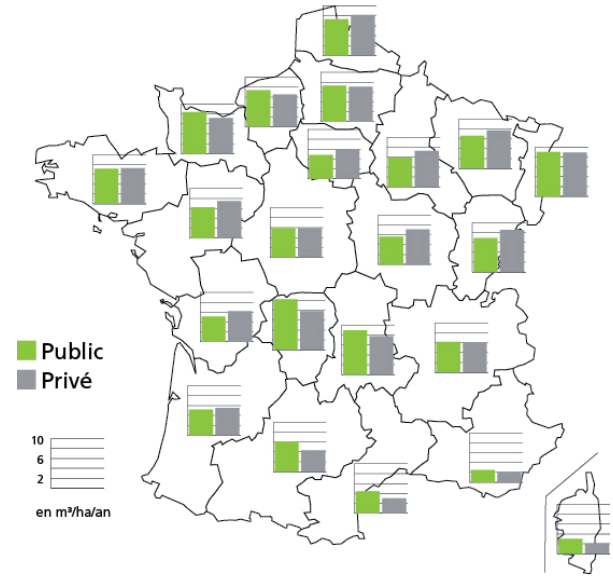

Production biologique annuelle par classe de propriété et par région administrative

Cette production annuelle moyenne est une production « brute ». Pour disposer d'une production annuelle moyenne « nette », il faut y soustraire la mortalité sur la même période. Celle-ci est pour la France métropolitaine (hors chablis Klaus) de 8,5 Mm³/an (soit 0,5 m³/ha/an).

La **production biologique** de bois en forêt correspond à l'accroissement de matière bois produit par la croissance des arbres pendant une période donnée. Elle est exprimée ici, comme le volume sur pied, en volume « bois fort tige » (cf. p.12) et n'inclut pas la production des chablis de la tempête Klaus de 2009.

* La production annuelle moyenne « nette » est de 91,7 ± 1,5 Mm³ pour la période 2005-2011.

Les prélèvements de bois

Le volume annuel des prélèvements s'élève pour la France à 42,3 millions de mètres cubes (Mm³) en moyenne sur les années 2005-2011 avec une incertitude statistique de l'ordre de 2,7 Mm³.

Les prélèvements sont en moyenne de 20,5 Mm³ par an pour les feuillus et de 21,8 Mm³ par an pour les conifères. Les chênes (rouvre, pédonculé et pubescent) représentent 18 % de l'ensemble des prélèvements en France. L'essence résineuse la plus prélevée est le pin maritime. C'est dans le nord-est de la France que les prélèvements sont les plus importants (35 % des prélèvements nationaux).

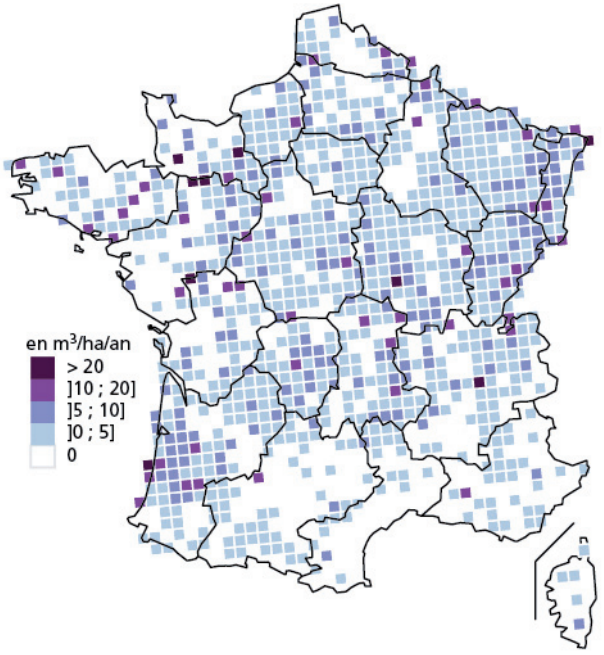

Répartition des prélèvements moyens de bois sur la période 2005-2011

Les **prélèvements** correspondent au volume « bois fort tige » (cf. p.12) des arbres vifs recensables en forêt prélevés entre deux observations (espacées de cinq ans). Ils n'incluent pas les prélèvements faits sur les chablis de la tempête Klaus de 2009.

Les peupleraies

Les peupleraies couvrent environ 190 000 hectares, soit 1,2 % de l'ensemble de la forêt dont 110 000 hectares (près de 60 %) se situent dans les sylvoécorégions de vallées alluviales.

Dans les peupleraies, le volume de bois sur pied est de 30 millions de mètres cubes, soit une moyenne de 158 m³/ ha. Le volume des peupliers cultivés représente 86 % de ce volume soit 26 Mm³.

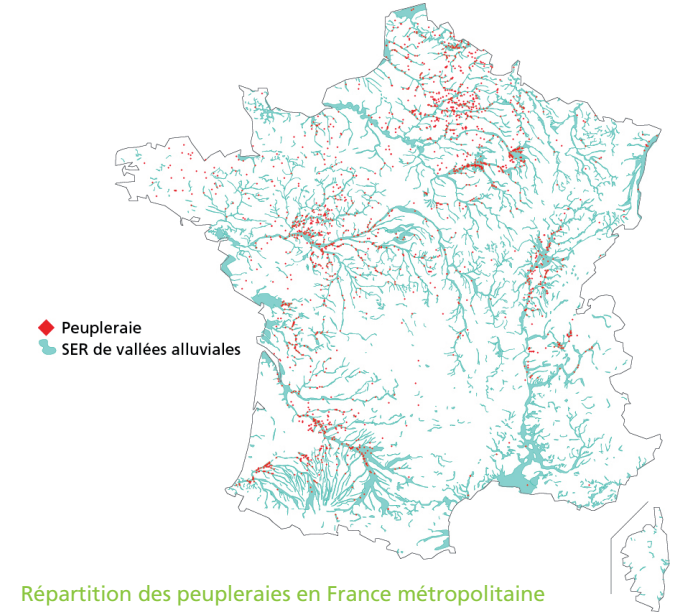

Répartition des peupleraies en France métropolitaine

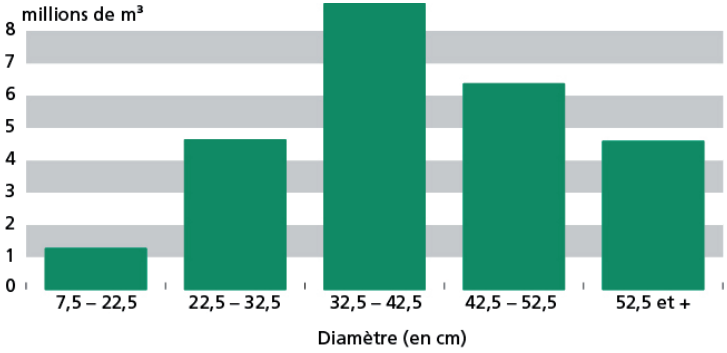

Volume de bois sur pied* des peupliers dans les peupleraies par classe de diamètre

* Les arbres d'un diamètre inférieur à 7,5 cm ne sont pas comptabilisés.

Le bois mort sur pied

Du bois mort sur pied et des chablis ont été observés sur un peu plus d'un tiers de la superficie de forêt de production. Ils représentent 116 millions de mètres cubes, soit près de 5 % du volume de bois vivant (2,5 milliards de mètres cubes).
En moyenne, il y a environ 7,5 m³ de bois mort et chablis par hectare. À eux deux, le châtaignier et le pin maritime (du fait de la tempête Klaus pour ce dernier) représentent plus du quart du volume de bois mort sur pied et chablis.

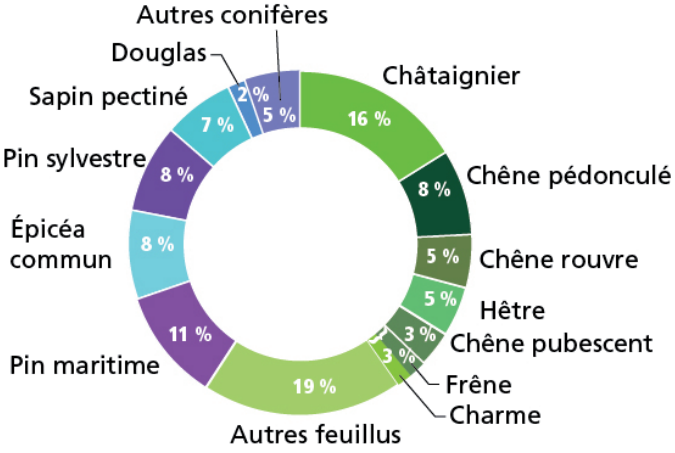

Répartition du volume de bois mort sur pied et chablis par essence

Bois mort sur pied : arbre ne présentant aucun signe de vie au-dessus de 1,30 m, et toujours sur pied, cassé ou non au niveau de sa tige ou de son houppier.

Chablis : arbre vivant ou mort qui n'est plus sur pied suite à un accident de moins de 5 ans.

Le bois mort au sol

Le bois mort au sol représente 261 millions de mètres cubes. En moyenne, il y a environ 17 m³ de bois mort au sol par hectare de forêt. Comme pour le bois mort sur pied, cette répartition dépend des essences, les plus courantes étant ici le châtaignier et le pin sylvestre.
Les pièces de gros diamètres (plus de 40 cm) représentent environ un dixième du bois mort au sol. Plus de la moitié du volume de bois mort au sol est dans un état de décomposition avancé (pourriture moyenne à complète, voire forme altérée).

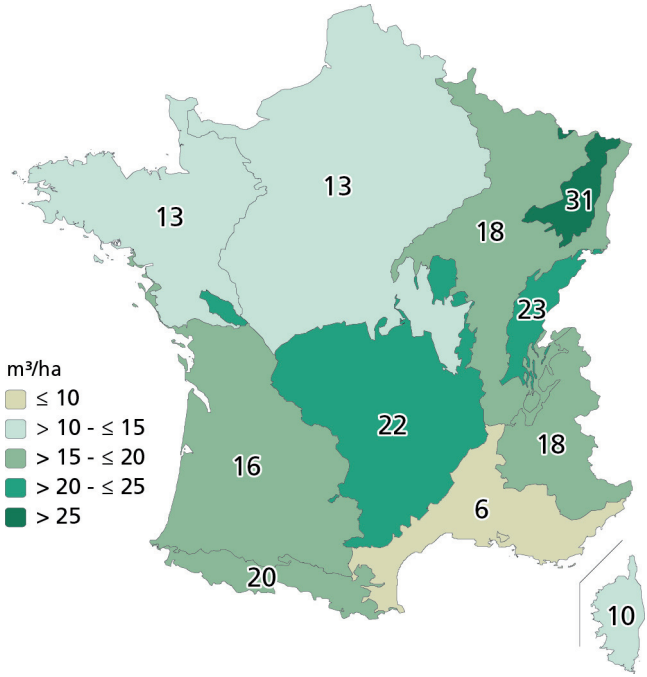

Volume à l'hectare de bois mort au sol par grande région écologique

Bois mort au sol : pièce de bois (branche ou tronc) détachée de sa souche naturellement ou artificiellement.

Les chênes

Le chêne pédonculé

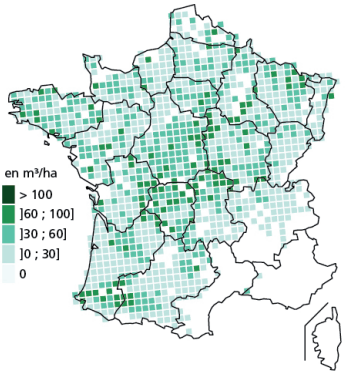

Volume moyen à l'hectare

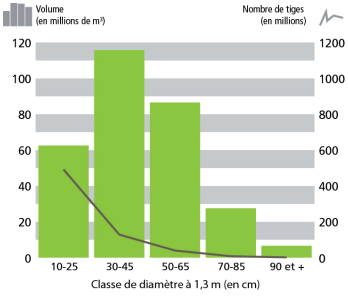

Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

	Volume sur pied	Surface où l'essence est principale [1]	Surface où l'essence forme un peuplement monospécifique [2]	
Essence	1 000 000 m³	1 000 ha	1 000 ha	%
Chêne pédonculé	299 ± 10	2 099 ± 63	713 ± 39	34
Chêne rouvre	281 ± 11	1 597 ± 52	760 ± 38	48

Le chêne rouvre

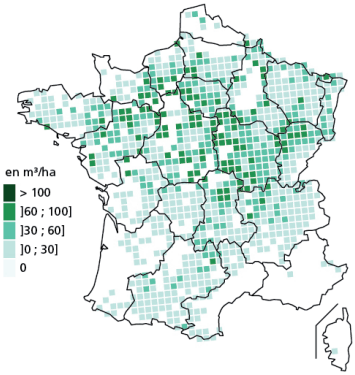

Volume moyen à l'hectare

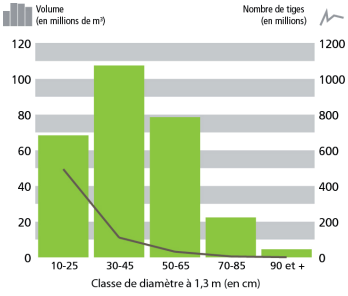

Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

Les notes qui suivent sont valables pour les pages 20 à 26.

* Les classes de diamètre sont des valeurs centrées.
Par exemple, la classe 10-25 regroupe les diamètres [7,5 - 27,5 cm[, la classe 30-45 regroupe les diamètres [27,5 - 47,5 cm[, etc.

[1] Essence de plus fort taux de couvert dans le peuplement.

Le chêne pubescent

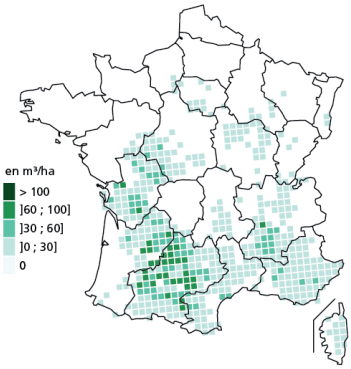

Volume moyen à l'hectare

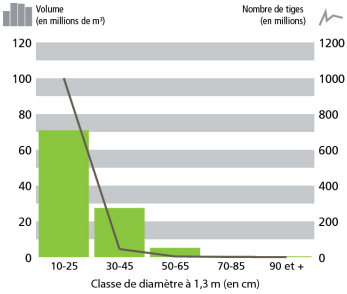

Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

	Volume sur pied	Surface où l'essence est principale [1]	Surface où l'essence forme un peuplement monospécifique [2]	
Essence	1 000 000 m³	1 000 ha	1 000 ha	%
Chêne pubescent	104 ± 6	1 442 ± 55	876 ± 44	61
Chêne vert	29 ± 3	687 ± 41	403 ± 33	59

Le chêne vert

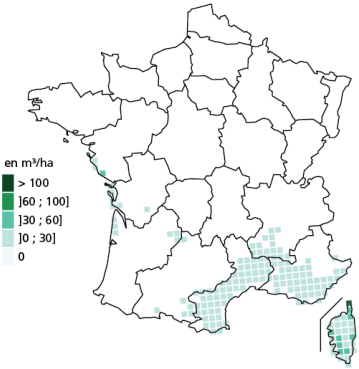

Volume moyen à l'hectare

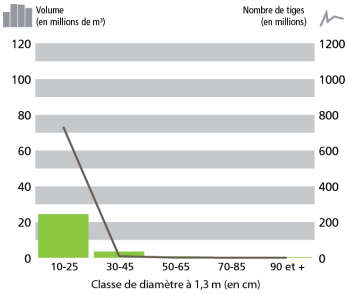

Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

[2] Essence dont le taux de couvert libre relatif est supérieur à 75 % ou supérieur à 50 % sans qu'aucune autre n'atteigne 15 %.
Pourcentage de la surface où l'essence forme un peuplement monospécifique par rapport à la surface où l'essence est principale.

Le hêtre - Le charme

Le hêtre

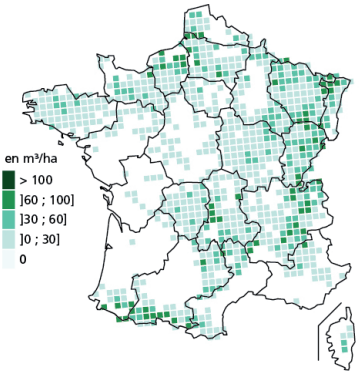

Volume moyen à l'hectare

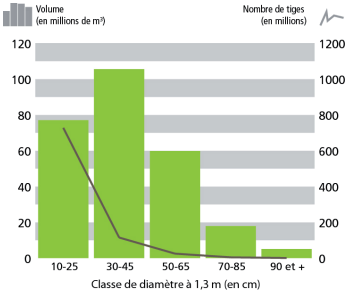

Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

	Volume sur pied	Surface où l'essence est principale [1]	Surface où l'essence forme un peuplement monospécifique [2]	
Essence	1 000 000 m³	1 000 ha	1 000 ha	%
Hêtre	265 ± 12	1 396 ± 51	626 ± 35	45
Charme	105 ± 5	600 ± 34	76 ± 13	13

Le charme

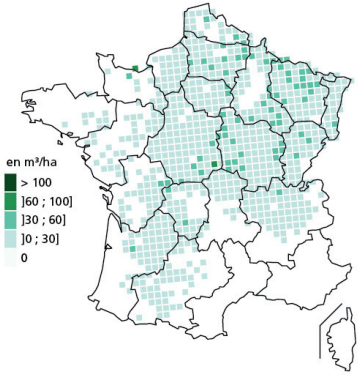

Volume moyen à l'hectare

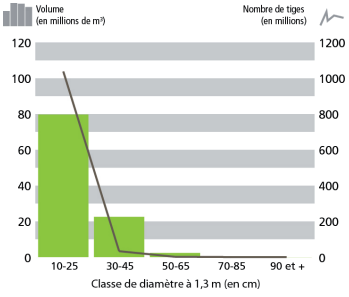

Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

Le frêne - Le châtaignier

Le frêne

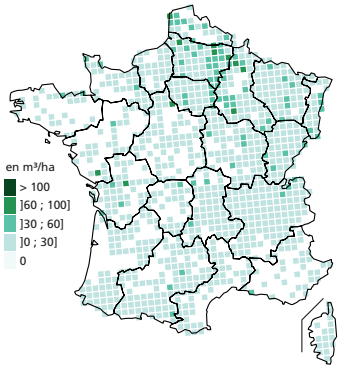

Volume moyen à l'hectare

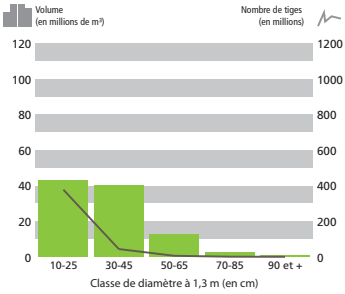

Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

	Volume sur pied	Surface où l'essence est principale [1]	Surface où l'essence forme un peuplement monospécifique [2]	
Essence	1 000 000 m³	1 000 ha	1 000 ha	%
Frêne	99 ± 6	641 ± 38	173 ± 20	27
Châtaignier	126 ± 8	732 ± 40	334 ± 28	46

Le châtaignier

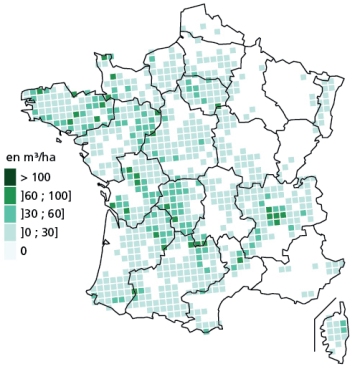

Volume moyen à l'hectare

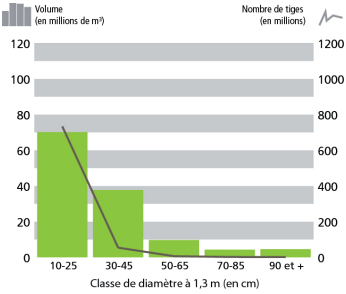

Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

Le pin maritime - Le pin sylvestre

Le pin maritime

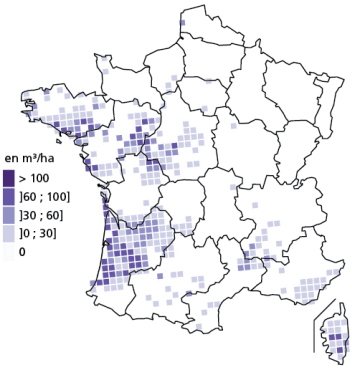

Volume moyen à l'hectare

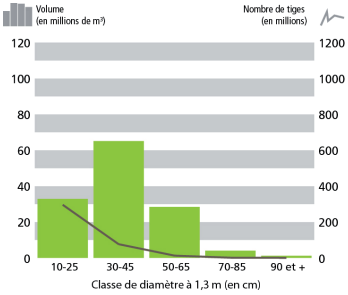

Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

N.B. : Les arbres touchés par la tempête Klaus sont exclus.

	Volume sur pied	Surface où l'essence est principale [1]	Surface où l'essence forme un peuplement monospécifique [2]	
Essence	1 000 000 m³	1 000 ha	1 000 ha	%
Pin maritime	132 ± 10	1 048 ± 42	714 ± 38	68
Pin sylvestre	143 ± 8	914 ± 44	518 ± 34	57

Le pin sylvestre

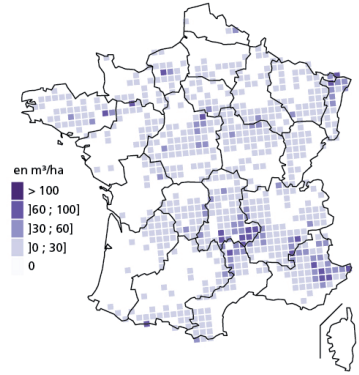

Volume moyen à l'hectare

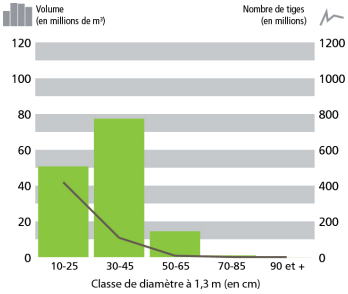

Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

L'épicéa commun - Le sapin pectiné

L'épicéa commun

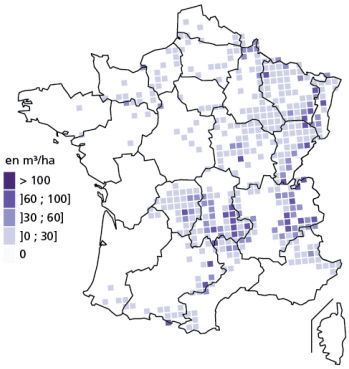

Volume moyen à l'hectare

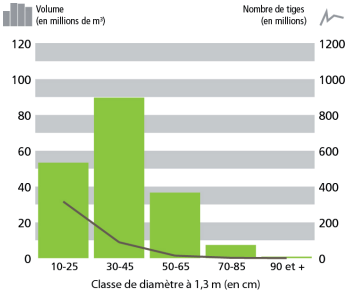

Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

	Volume sur pied	Surface où l'essence est principale [1]	Surface où l'essence forme un peuplement monospécifique [2]	
Essence	1 000 000 m³	1 000 ha	1 000 ha	%
Épicéa commun	188 ± 14	573 ± 34	320 ± 26	56
Sapin pectiné	190 ± 15	588 ± 33	275 ± 23	47

Le sapin pectiné

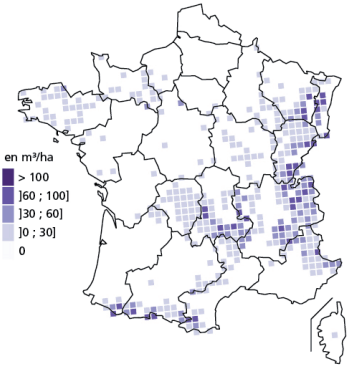

Volume moyen à l'hectare

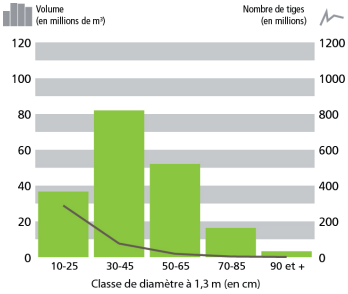

Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

Les pins laricio et noir

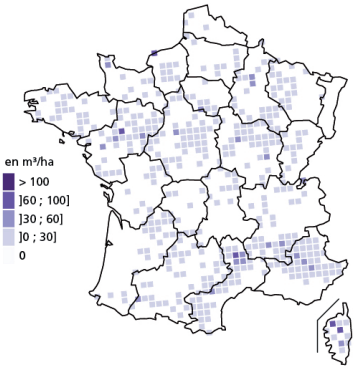

Volume moyen à l'hectare

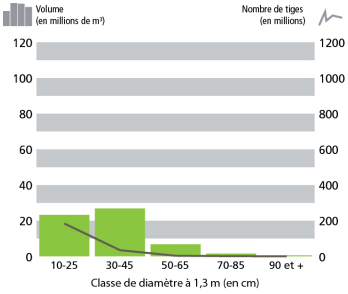

Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre

	Volume sur pied	Surface où l'essence est principale [1]	Surface où l'essence forme un peuplement monospécifique [2]	
Essence	1 000 000 m³	1 000 ha	1 000 ha	%
Pin noir ou pin laricio	59 ± 8	374 ± 30	257 ± 25	69
Douglas	107 ± 13	401 ± 29	265 ± 24	66

Le douglas

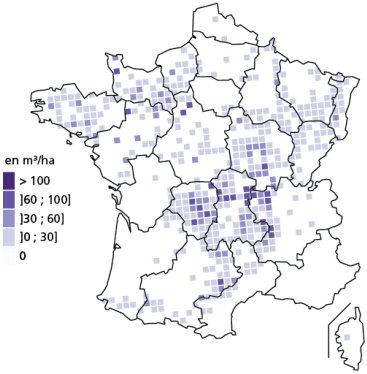

Volume moyen à l'hectare

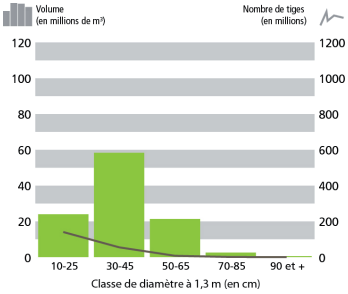

Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre

Quelques données régionales

		Superficie forestière		Volume de bois vivant	
		Toute la forêt	Forêt de production	Total	par hectare
		en milliers d'hectares		en millions de mètres cubes	en mètres cubes
Régions côtières du Nord-Ouest	Bretagne	386 ± 16	382 ± 16	65 ± 6	170 ± 14
	Pays de la Loire	351 ± 18	346 ± 18	57 ± 6	164 ± 14
	Basse-Normandie	179 ± 8	177 ± 8	32 ± 4	180 ± 20
	Haute-Normandie	231 ± 13	229 ± 13	42 ± 5	185 ± 17
	Picardie	324 ± 14	317 ± 14	58 ± 5	183 ± 13
	Nord-Pas-de-Calais	106 ± 10	104 ± 10	20 ± 4	189 ± 31
Île-de-France, Centre et Poitou-Charentes	Île-de-France	256 ± 10	250 ± 11	45 ± 4	178 ± 14
	Centre	957 ± 21	949 ± 21	159 ± 8	167 ± 7
	Poitou-Charentes	419 ± 19	411 ± 19	51 ± 5	125 ± 10
Champagne-Ardenne et Bourgogne	Champagne-Ardenne	719 ± 16	689 ± 17	127 ± 7	184 ± 10
	Bourgogne	1 014 ± 20	1 005 ± 20	188 ± 9	187 ± 8
Alsace, Lorraine et Franche-Comté	Alsace	317 ± 11	311 ± 11	80 ± 7	257 ± 21
	Lorraine	880 ± 17	873 ± 17	170 ± 10	195 ± 11
	Franche-Comté	729 ± 16	713 ± 17	167 ± 10	234 ± 12
Auvergne et Limousin	Auvergne	751 ± 19	716 ± 20	170 ± 10	238 ± 13
	Limousin	572 ± 19	564 ± 19	109 ± 8	193 ± 14
Rhône-Alpes	Rhône-Alpes	1 745 ± 31	1 581 ± 34	302 ± 15	191 ± 9
Aquitaine	Aquitaine	1 837 ± 27	1 817 ± 28	213 ± 11	117 ± 6
Midi-Pyrénées	Midi-Pyrénées	1 382 ± 29	1 298 ± 31	188 ± 11	145 ± 7
Sud-Est	Languedoc-Roussillon	1 251 ± 27	1 158 ± 29	118 ± 9	102 ± 7
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 524 ± 31	1 315 ± 35	115 ± 8	87 ± 5
	Corse	494 ± 23	401 ± 25	41 ± 7	104 ± 16
France		**16 425 ± 94**	**15 606 ± 99**	**2 518 ± 38**	**161 ± 2**

Quelques données régionales

		Production	Prélèvements	Mortalité
		en millions de mètres cubes par an		
Régions côtières du Nord-Ouest	Bretagne	2,7 ± 0,2	5,1 ± 0,8	0,9 ± 0,2
	Pays de la Loire	2,5 ± 0,2		
	Basse-Normandie	1,3 ± 0,1		
	Haute-Normandie	1,5 ± 0,1		
	Picardie	2,3 ± 0,2		
	Nord-Pas-de-Calais	0,8 ± 0,1		
Île-de-France, Centre et Poitou-Charentes	Île-de-France	1,4 ± 0,1	4,2 ± 0,7	1,0 ± 0,1
	Centre	5,6 ± 0,2		
	Poitou-Charentes	2,5 ± 0,2		
Champagne-Ardenne et Bourgogne	Champagne-Ardenne	4,6 ± 0,2	5,4 ± 0,8	0,6 ± 0,1
	Bourgogne	6,6 ± 0,3		
Alsace, Lorraine et Franche-Comté	Alsace	2,8 ± 0,2	9,5 ± 1,0	0,6 ± 0,1
	Lorraine	6,1 ± 0,3		
	Franche-Comté	5,5 ± 0,3		
Auvergne et Limousin	Auvergne	5,7 ± 0,3	4,9 ± 1,1	1,0 ± 0,2
	Limousin	4,5 ± 0,3		
Rhône-Alpes	Rhône-Alpes	9,4 ± 0,4	3,0 ± 0,9	1,5 ± 0,2
Aquitaine	Aquitaine	9,9 ± 0,5	7,2 ± 1,2	0,8 ± 0,2
Midi-Pyrénées	Midi-Pyrénées	6,0 ± 0,3	1,3 ± 0,7	0,6 ± 0,1
Sud-Est	Languedoc-Roussillon	3,9 ± 0,3	1,7 ± 0,8	1,6 ± 0,3
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,8 ± 0,2		
	Corse	0,9 ± 0,1		
France		**89,3 ± 1,2**	**42,3 ± 2,7**	**8,5 ± 0,5**

		Production	Prélèvements	Mortalité
		en mètres cubes par hectare et par an		
Régions côtières du Nord-Ouest	Bretagne	7,2 ± 0,5	3,4 ± 0,6	0,5 ± 0,1
	Pays-de-la Loire	7,3 ± 0,5		
	Basse-Normandie	7,4 ± 0,7		
	Haute-Normandie	6,7 ± 0,5		
	Picardie	7,1 ± 0,4		
	Nord-Pas-de-Calais	8,0 ± 1,0		
Île-de-France, Centre et Poitou-Charentes	Île-de-France	5,6 ± 0,4	2,7 ± 0,5	0,6 ± 0,1
	Centre	5,9 ± 0,2		
	Poitou-Charentes	6,1 ± 0,4		
Champagne-Ardenne et Bourgogne	Champagne-Ardenne	6,7 ± 0,3	3,3 ± 0,5	0,3 ± 0,1
	Bourgogne	6,6 ± 0,2		
Alsace, Lorraine et Franche-Comté	Alsace	9,0 ± 0,5	5,0 ± 0,5	0,3 ± 0,1
	Lorraine	7,0 ± 0,3		
	Franche-Comté	7,6 ± 0,3		
Auvergne et Limousin	Auvergne	8,0 ± 0,4	3,9 ± 0,9	0,8 ± 0,1
	Limousin	8,0 ± 0,5		
Rhône-Alpes	Rhône-Alpes	5,9 ± 0,2	2,0 ± 0,6	0,9 ± 0,1
Aquitaine	Aquitaine	5,4 ± 0,2	4,1 ± 0,7	0,5 ± 0,1
Midi-Pyrénées	Midi-Pyrénées	4,6 ± 0,2	1,0 ± 0,5	0,5 ± 0,1
Sud-Est	Languedoc-Roussillon	3,4 ± 0,2	0,6 ± 0,3	0,6 ± 0,2
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,2 ± 0,1		
	Corse	2,3 ± 0,3		
France		**5,7 ± 0,1**	**2,8 ± 0,2**	**0,5 ± 0,1**

Institut national de l'information géographique et forestière

73 avenue de Paris
94165 SAINT-MANDÉ CEDEX
Tél. : +33 (0)1 43 98 80 00
www.ign.fr

Vos contacts

▲ Région Île-de-France
Département relations extérieures

73 avenue de Paris
94165 SAINT-MANDÉ CEDEX
Tél. : +33 (0)1 43 98 85 18
Courriel : dir-idf@ign.fr

■ Service de l'inventaire forestier statistique

Château des Barres
45290 NOGENT SUR VERNISSON
Tél. : +33 (0)2 38 28 18 00
Courriel : sifs@ign.fr

▲ Région nord-est
Département relations extérieures

11 rue de l'île de Corse
54000 NANCY
Tél. : +33 (0)3 83 30 99 30
Courriel : dir-nord-est@ign.fr

▲ Région nord-ouest
Département relations extérieures

2 rue de la Loire
BP 30412
44204 NANTES CEDEX 02
Tél. : +33 (0)2 40 99 94 22
Courriel : dir-nord-ouest@ign.fr

▲ Région centre-est
Département relations extérieures

Parc d'affaires de Crécy
rue Claude Chappe
69771 ST-DIDIER-AU-MONT-D'OR CEDEX
Tél. : +33 (0)4 37 64 25 19
Courriel : dir-centre-est@ign.fr

▲ Région sud-ouest
Département relations extérieures

Rue Pierre Ramond-Caupian
BP 60104
33166 ST-MÉDARD-EN-JALLES CEDEX
Tél. : +33 (0)5 56 16 60 71
Courriel : dir-sud-ouest@ign.fr

▲ Région sud-est
Département relations extérieures

EuroParc Pichaury Bat B6
1330 rue JRGG de la Lauzière
CS 80518
13593 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 03
Tél. : +33 (0)4 42 16 31 00
Courriel : dir-sud-est@ign.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

©IGN/2013/REF.93/MEMOFORET2013